

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRÉTIQUE.

J'observe tout ; j'appuie le bon ; je combats le mauvais, et j'ai dit, en riant, à chacun la vérité

VOL. I.

QUEBEC, 18 MAI 1858.

No. 6

Nous prévenons nos abonnés et le public, que M. JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

Nos abonnés qui ne recevraient pas "L'Observateur" sont priés de nous avvertir.

On a besoin de bons porteurs pour vendre ce journal et d'agents actifs pour la campagne.

FABLE.

LE CHIEN ET LE COCHON.

Avec son maître, un chien allait à la chasse.
Libre de tout collier,
Notre limier
Sautait, courait, venait de son mieux dans
l'espace.

Chantait-il un oiseau,
D'un bond, Castor, le mettait en déroute ;
Il attaquait tout sur la route.
Le plus léger bruit du ruisseau,
Le vent qui fait soupirer le feuillage,
Du gibier lui donnait la rage,
Le mettait tout en eau.
Jusque là tout était dans l'ordre :
Chacun à son métier.
Mais voilà qu'il court mordre
Un marassin sur son fumier.
Le cochon eric,
Le chien mord jusqu'au sang.
Pour protéger sa vie,
Le cochon roule en un impur étang...
Castor couvert de boue
Semble avoir peur ;
Enfin, il se secoue,
Puis se sauve vers le chasseur.
Sale, des pieds jusqu'à la tête,
Le cochon est ravi
D'avoir sali
Une autre bête.

J'admire un écrivain qui frappe les abus.
Mais dès qu'il touche à la canaille,
Je lui dis : Ne frappez plus ;
Ils saliront votre mitraille.

LE LAC SAINT-JEAN.

Dans nos numéros précédents nous avons attiré l'attention de nos lecteurs sur l'importance d'avoir un chemin de Québec au lac Saint-Jean. Aujourd'hui, nous voyons avec bonheur que nos idées étaient justes. Un tel chemin est non seulement utile, mais nécessaire, indispensable. Il faudrait être aveugle ou étrangement égoïste pour ne

pas voir ou ne pas admettre que l'avenir de Québec est au lac Saint-Jean. Une requête signée du révérend M. Joseph Hudon et autres qui est maintenant présentée aux trois branches de la Législature corrobore pleinement nos avancés. Les pétitionnaires demandent l'aide du gouvernement pour ouvrir l'hiver prochain un chemin de Québec au lac Saint-Jean. Les ministres écouteront-ils cette juste demande ? Nous le souhaitons de tout notre cœur, mais nous ne le croyons point. Ce serait accomplir une œuvre trop patriotique et M. Cartier cet ennemi juré du district de Québec, n'y consentira jamais ! Cependant l'avecat du Grand Tronc, l'adversaire du chemin de fer du Nord, n'est pas cruel ; il tombera, un jour, de son piédestal de boue, et alors la colonisation aura son tour. On ne dépensera plus 275000 par année pour une milice ridicule, et excessivement onéreuse ; on ne prendra plus sur les "dépenses imprévues," des sommes fabuleuses pour faire l'élection de MM. Allyn, Simard et Dubord, à Québec, de John O'Farrell à Saint-Sylvestre, de Cartier à Veitchères et de Loranger à Laprairie ! Les marchands d'élections et les vendeurs de consciences auront fait place aux amis des colons et aux protecteurs de l'agriculture !

Quelle source de richesses pour Québec que l'ouverture d'un simple chemin de train ! qui s'étendrait de l'ancienne capitale au lac Saint-Jean ! Quelle mine féconde à exploiter pour nos ouvriers qui meurent actuellement d'inanition, mais qui, si la trouée était faite dans nos forêts du lac Saint-Jean ; fonderaient, en peu de temps, non pas un, mais cent villages ! On aura beau crier : chemin de fer du Nord ! chemin de fer du Nord ! tant que nous aurons des saug-sues au pouvoir, tant que Baby et Cartier rumeront le Bas-Canada, le premier pour son intérêt propre et celui de ses créatures, et le second au profit du Grand Tronc anglais et du sien à lui, nous n'obtiendrons que de la blague.

Il faut donc, malgré les articles payés du *Canadien*, du *Courrier*, de la *Mineur* et autres feuilles avilies, désigner, nommer et démasquer les hommes, qui, pouvant tout pour le bien être des populations rurales et des villes, se contentent de jeter des promesses par la tête du peuple, précisément comme l'on jette des os à un chien pour l'empêcher d'aboyer.

A l'approche du vingt quatre de juin, on se demande si ce jour sera, cette année, célébré d'une manière plus digne et plus générale que les années passées ? Quelques-uns trouveront peut-être nos remarques intempestives, mais nous croyons que pour rendre la fête nationale belle et grande, on ne saurait trop s'y préparer d'avance. S'il faut attendre au dernier jour pour tout préparer, on ne fera encore rien de bon. On parle d'un banquet général : l'idée est magnifique, mais il ne faut pas qu'elle reste à l'état d'utopie. Tout contribue à en nécessiter la réalisation : le présent nous pèse et sombre est l'avenir. Il faut cette année, non pas que trois cents Canadiens Français parodent, le matin, dans les rues de Québec et s'alignent, le soir, sur les bancs de la Salle Musicale ; ce ne serait fêter qu'à demi ; mais il faut chômer en grand la fête nationale. Cette année puis-que la corne d'abondance ne peut briller sur la table du banquet, il faut au moins que l'humble corbeille des temps de disette y soit placée. Pour parler des malheurs et des souffrances d'un peuple il n'est pas besoin d'un repas de douze chelins et demi par convert, non, un simple souper d'un œuf par tête suffit pour célébrer la première fête de la famille Canadienne Française ! Ce n'est pas le bruit et la joie qui nous faut, en 1858, c'est le recueillement du deuil en famille pour déplorer la misère qui s'appesantit sur notre race ; pour rechercher les moyens de retenir nos libertés qu'on nous arrache miette à miette ! Il faut que l'on sache, enfin, si la fibre nationale est morte ou si elle n'est qu'endormie ! Il faut compter combien tiennent encore au drapeau national et combien l'abandonnent ! Il faut compter nos forces, combattre ou s'éclipser ! Si nous sommes ce que nous devons être, le vingt-quatre de juin nous rassemblera comme un seul homme ; et le même jour passera indifférent si nous avons dégénéré !

Nous invitons, nous supplions les officiers du Comité de régie de hâter l'organisation de la fête nationale. Nous nous adressons particulièrement à ceux de la section Saint-Jean, et comme cette section a toujours devancé les deux autres, nous espérons qu'elle montrera encore l'exemple. M. Duquet, son secrétaire, aurait un grand mérite d'agir en cette occasion avec le même zèle qu'il a déployé dans l'organisation du cours de lectures données sous le patronage de cette section.

LE "CANADIEN."

Depuis sept ans, le *Canadien* est en âge de majorité : c'est M. Barthe qui, le 10 du courant l'a fait savoir au monde. . . . *tré-passé*. Il ne veut pas faire la revue retrospective de la carrière qu'a parcourue le *Canadien* ; il sentirait cependant quelque orgueil à dessiner les silhouettes des hommes (de M. Derome par exemple, ou bien encore de M. Eric de Carandel !) qui ont fait l'honneur du passé de ce journal ; mais ce n'est pas l'heure de rappeler de si beaux souvenirs ! C'est l'avenir (du *Canadien* bien entendu !) qui est aujourd'hui son unique préoccupation. Tout ce que M. Barthe ambitionne, (et il n'est pas ambitieux du tout cette homme là !) tout ce à quoi il vise, c'est que quand la carrière s'y finira aussi sur lui, on puisse dire : *cel homme n'a pas dévié des traces des fondateurs du Canadien, et sous sa direction l'organe de la race dont il porte fièrement le nom et les emblèmes, est resté un symbole de vaillamment national et de fidélité patriotique ! ! ! ! !* (Tombez à genoux mes chers petits enfants !)

Le *Canadien* l'organe de notre race ? Depuis quand ? Est-ce depuis qu'il est dépouillé du castor et des feuilles d'érable qui rappellent des souvenirs trop patriotiques pour le temps présent ? Est-ce depuis que M. Barthe prêche la *fusion* au profit des ministres et pour son avantage ? Est-ce depuis qu'on a donné à M. Fréchette les Édits et Ordonnances à imprimer afin que le *Canadien* fut le compère du *Courrier* ?

Le *Canadien* était autrefois l'organe du peuple, aujourd'hui il est le porte-voix des oppresseurs du peuple. Voilà la seule réponse raisonnable que pourrait donner M. Barthe s'il n'était payé pour dire le contraire.

ENCORE LE "CANADIEN."

Dans son numéro du 19 du courant, M. Barthe tout *fusionné* s'écrie : Bon Dieu ! Qui nous délivrera des braillards politiques ?

Le peuple ! monsieur Guillaume.

A notre tour, nous demanderons à l'illustre, à l'immortel, au simpiternel, à l'incouparable auteur du *Canadien reconquis par la France* : Qui nous délivrera des blagueurs politiques ?

Le peuple ! toujours le peuple ! monsieur Guillaume.

Puisque nous sommes, aujourd'hui, sur le terrain des explications, nous aimerions à savoir ce que M. Barthe entend par *haute et basse démocratie* ; par *démocratie de la rue et démocratie du cabinet*. M. Barthe peut nous en donner l'explication, puisqu'il n'appartenu aux deux. Peut-être ne voudra-t-il pas parler ; il tient son rang ce M. Guillaume ! On ne badine pas avec lui ! En attendant nous dirons que la *démocratie du cabinet* n'est pas dans le cabinet ac-

tucl, et que la *démocratie de la rue* est celle que M. Barthe proclama quand il écrivit sur le *Fantastique* du 26 décembre 1839 la pièce de vers intitulée : "Aux exilés politiques Canadiens." La *démocratie de la rue* est celle dont se servit M. J. G. Barthe dans sa rédaction de l'*Aurore des Canadas* jusqu'à l'entrée de son bienfaiteur l'honorable Viger dans le ministère d'alors. La *démocratie de la rue* est celle qu'employa sur l'*Avenir* le célèbre TRÉ-PASSÉ alias J. Guillaume Barthe, écuyer, rédacteur actuel du *Canadien*, journal qui n'a de Canadien que le nom ! La *démocratie de la rue* c'est celle qui brille sur les pages du *Canada reconquis par la France* ! Si elle est mauvaise, la nôtre l'est aussi, mais si elle est bonne, la nôtre l'est également ; car nous ne voulons pas autre chose que ce que vous demandiez à ces différentes époques : "justice et protection pour tous." Nous nous permettrons encore bien humblement de demander à M. Guillaume, ce qu'il préfère : un *braillard* politique ou un *blagueur* politique ? Quand nous saurons son opinion, nous lui ferons connaître la nôtre, et ça promettra Guillaume ! ! !

Pour nous, le jour le plus désagréable est celui où il nous fait parler de la Corporation, et surtout, payer pour nous rappeler qu'elle existe. Chaque samedi, la scène se renouvelle, car notre bourse est toujours à peu près vide : c'est le plus sûr moyen de n'être jamais volé. Mais il faut manger, et pour cela on envoie au marché la ménagère qui n'est pas trop contente d'être si peu argentée. C'est qu'unssi les marchés sont *affreux*, c'est à n'y rien comprendre ! Plus les taxes augmentent, plus le prix des denrées s'élève. Depuis que le ministère monopolise tous les *moutons*, on le voit plus sur nos marchés que du veni *confit* comme une bourse de ministre ! Le beurre, — depuis que nos ministres en dépendent si abondamment auprès du peuple ! — est hors de prix. Il n'y a que les *becs fins* qui se *séchent* du prix et savent le beurre frais ! Les *habitués* n'apportent et plus de *cochons* ; pour en vendre il leur faut payer une taxe de cinq louis ! Si cela continue, on va être obligé de manger nos *fidèles* ! La seule difficulté sera de trouver un cuisinier pour les faire cuire au *palais de vos économistes* ! *Quelles belles omelettes au lard* on pourrait acheter ! Nous n'aimons pas à donner aucun conseil à celui qui *conseille* le Conseil de Ville, mais M. GEORGE TOUT devrait prévenir une telle boucherie ! Autrement le boudin et la saucisse tomberont en baisse !

Si la pauvreté n'est pas un vice, elle est au moins une terrible incommodité, surtout la pauvreté d'esprit : le personnel de la Corporation le prouve bien. Si nos *fidèles* n'avaient pas l'esprit aussi lourd que leurs *longues bourses*, ils pourraient peut-être distinguer un peu mieux l'état déplorable des

finances municipales. Il faudra sans doute, pour cela, leur poser, au milieu du front, un bec de gaz. Dès qu'ils voudront voter des taxes, on éteindra le gaz, et les ténèbres les environneront comme toujours.

RAPPORT D'UNE ASSEMBLÉE.

Comment trouvez-vous que je les trouve ?

Si les hommes ont le pouvoir de faire beaucoup de mal, ils ont aussi le don de faire beaucoup de bien. Les *vilains messieurs* refusèrent d'acter devant un auditoire de trois cent personnes ; jeudi dernier, après les vêpres, MM. Nadeau, Robitaille, Roussel et Misson, ont donné gratis, devant environ cent personnes, une représentation *municipale*. Les acteurs remplirent merveilleusement bien leur rôles et servirent en abondance du comique et du tragique : il y avait pour tous les goûts.

Mais procédons par ordre.

On appela successivement trois ou quatre personnes pour présider l'Assemblée, mais aucune d'elles ne voulut accepter la présidence. Comme rien n'est plus simple que d'être président, puisqu'il ne s'agit que de *s'asseoir sur la table* (style Nadeau) le *raisonnable* candidat se vit forcé de présider, de prier, de calculer et d'assommer ses auditeurs pendant au moins une heure entière. Cependant il fut reconnu que M. Nadeau a fait preuve de courage, en lisant une lettre que PIERRE NARCISSÉ FORTUNAT BELLEAU lui écrivit pendant la dernière élection pour lui marquer ses regrets de ce que les ministres ne pouvaient compter M. Nadeau comme un des leurs. Nous remercions M. Nadeau s'il voudrait nous permettre de publier cette lettre : ce document aiderait le public à connaître davantage le *beau Narcisse*.

M. Nadeau a fini de parler ; faites silence, M. Robitaille va vous parler. Si M. Nadeau parle pour lui-même, M. Alex. parla pour être entendu de tout le monde, s'il est compris. Nous regrettons de n'être pas scénographe ; cependant ce dont nous nous rappelons de son discours sudica pour faire connaître l'orateur :

"Monsieur,

"J suppose que vous vous entendez pas que j'vous fais e un discours aj've ; j'parlerai comme j'pourrai. Pasqu'on é su l'objet d'la Corporation faut que j'vous dise s'que cé que s'te machine là. J'en n'ai parlé aux ignorans é aux savants é i m'ont tout dit que Pimot Corporation si guidait : *Corps purri* ! Cé vou dir que s'corps là é un tas d'pouriture ! Astheur si vous voulez connaître ceux qui campent s'te maudite Corporation j'peux pas vous en donner eune meilleur comparaison qu'en vous les comparageant à eune *magerie* d'bêtes curieuses ! D'abord ya ce maudit George Hall qué Pami du s'beau Langevin, ce *sarpen* vilaineux qué

maire, s'gardin qua pas pu s'accaparé eune propriété avec les sueurs d'son front ! Ya encor s'beau *Marcié*, s'tourse noir qui roge son os comme le *chien* d'or ! Ya encore Pierre Gauvreau, que j'peux pas mieux nommer qu'un vrai *pourrichimelle*. Vous avez entendu parlé autrefois de marionnettes du bonhomme *Sasuite*, vous savez q'c'était *Povrichimé* qui empochait tout à la fin. (M. Robitaille se garda bien de dire qu'il faisait jouer lui-même les marionnettes !) Ya encor Germain Saint-Pierre, un vrai Arlequin qui vote pour avoir des gros sous.—Si ya queuqu'un qui veul me démentir qui vienne icite. Ya mésiu Roussel par exemple qui pousse mésiu Moisan et qui fait courir le bri que mésiu Nadeau é conte le chemin d'fer du Nord ; qui vienne dire en face s'qu'il corporte en d'sour."

Ici M. Roussel s'avance et demande à M. Nadeau s'il (M. Nadeau) ne lui a pas dit que le chemin de fer du Nord était contre les intérêts de Québec ?

M. Nadeau répond que si le chemin de fer du Nord est sous le contrôle de la Corporation il sera contre une telle entreprise. Les paroles s'échangent, les têtes s'échauffent, M. Robitaille accuse M. Roussel de s'être vendu à M. M. Alieyn, Simard et Dubord, M. Roussel accuse à son tour M. Robitaille d'avoir voulu acheter. M. Alieyn lui répond : "J'aurais pu être assez bête d'acheter eune si grosse tête comme toé !" M. Roussel qui n'aime pas à passer pour une tête veut se ruer sur M. Robitaille ; mais on sépare les combattants. En ce moment, M. Moisan fit son apparition et comme il est un strict observateur de l'étiquette il ne voulut parler que quand on eut nommé un président et un secrétaire *pro forma*. Président et secrétaire étaient rares ; pourtant on fit par *avoir sur le table* un *Boulé* accompagné d'un *Cardinal* pour secrétaire ; puis on eu l'avantage d'entendre déclamer M. Moisan. Mais le plus beau de la pièce était joué. Peut-être si M. Hill eut été là, on eut encore ri, ou au moins il nous eut offert une *prise*. Mais on nous informe qu'ayant perdu sa perruque dans les buissons de Saint-Pierre il n'avait pu se rendre à l'assemblée. C'est dommage, l'auditoire était disposée à mettre les trois concurrents dans une poche et d'élire le premier qu'on eut empoigné par le chef. M. Hill aurait sans doute craint pour sa perruque, M. Nadeau pour son crâne et M. Moisan eut peut être crié *merci* ! Mais laissons là le côté comique de la question et parlons sérieusement. Il est vraiment déplorable de voir les questions les plus vitales si peu comprises, si peu goûtées, et si peu appréciées. De l'apathie on en est réduit à se moquer de ce qui devrait attirer nos considérations les plus sérieuses. Il s'en suit de là que ceux qui seraient dignes du Conseil-de-Ville en sont exclus parce qu'ils ne veulent point, d'abord, servir de bouffons, et ensuite risquer à se salir, une fois, dans la

Corporation. Le peuple en souffre, c'est sa faute ; qu'il agisse et ne se laisse plus dupé comme il l'a été jusqu'à présent ; qu'il choisisse ses hommes et qu'on ne les lui impose point ; par ce moyen, il pourra vivre un peu plus à l'aise.

Cependant l'assemblée de jeudi dernier a fait ressortir un fait certain, palpable ; c'est que ceux qui composent la Corporation sont exécrés de la majorité des citoyens ; nous le savions avant d'avoir entendu le discours de M. Alieyn Robitaille, et si nous le répétons ici, ce n'est point pour approuver les insultes grossières de cet énergumène, mais bien pour dire qu'il faut que citoyens et conseillers fassent leur devoir : les premiers en choisissant de bons édiles et les seconds en faisant tous leurs efforts pour soulager la détresse publique qui s'aggrave journellement.

Mardi dernier les amateurs Joseph Odilon Adam, Euthrope Chartier et Charles Armand ont eu le privilège de jouer le "Public embêté." Jamais acteurs ne s'acquittèrent de leurs rôles avec plus de perfection : au dire des connaisseurs ils sont passés maîtres. Ce qui étonne dans cette représentation *fantastique*, c'est que les amateurs étaient invisibles et ne parlaient point : le progrès demeurait partout ! La répétition a duré deux heures. Par intervalles, la musique de la Société Saint-Jean Baptiste se faisait entendre ; mais comme les spectateurs voulaient à tout prix voir et apprécier les "villains messieurs," il s'en suivit un concert des plus comiques et des plus étourdissants. L'aboiement du chien, le chant du coq, le miaulement du chat, le bêlement du mouton et le siffle du gamin se mêlaient aux coups de cannes et à la chute des bancs. Le tout s'est terminé par l'assaut que livrèrent à l'avant-scène M. Pudon et autres. Il était temps, car le gaz s'éteignait.

Pendant que la partie comique s'exécute dans l'intérieur du théâtre, les "villains messieurs" étaient blottis dans un obscur réduit des coulisses. On ne sait si Pou doit attribuer à la folie, à l'amour du gain ou à l'incapacité de remplir leur devoir, le manque de politesse, de savoir-vivre et de bon sens dont ils ont fait preuve.

En voyant les spectateurs se courroucer légitimement d'avoir été aussi bêtement mystifiés, nous nous demandions s'il n'existaient pas d'autres théâtres où l'on mystifiait le public d'une manière plus outrageante. Le parlement s'offrit à notre pensée. Là, les acteurs jouent aux dépens du peuple, et comme les *villains messieurs* ne remettent jamais l'argent. La seule différence c'est que ça coûte beaucoup plus cher.

Nous publions plus bas la lettre de M. Adam que nous avons reçue un peu avant de mettre sous presse. Si ce monsieur ne joue pas avec la vérité, cet écrit rachète en

partie la soirée du 11 du courant. Quand à nous, nous avons écrit l'article qui précède avant d'avoir reçu la lettre de M. Adam, et comme journaliste, nous devons publier ce que tout le monde pensait de cette affaire. Nous l'avons fait sans haine et sans rancune, seulement pour donner raison à la justice et à la vérité. Mais puisque M. Adam est en état de contredire notre écrit, nous ressentons plus de plaisir à passer pour nous être trompés avec tout le monde sur les intentions de ce monsieur et de ses associés que de paraître bien informés en refusant nos colonnes à ceux que nous attaquons.

Monsieur le rédacteur,

Une toute petite place dans votre journal, s'il vous plaît, pour me disculper sur les résultats de la soirée dramatique qui devait avoir lieu le 11 du courant.

Nous étions rendus et prêts à jouer, lorsqu'au moment de lever le rideau, mes associés, peu satisfaits de l'encouragement que nous recevions, déclarèrent ne pas vouloir jouer. A cette heure là (huit heures) il y avait à peu près cent cinquante personnes dans la salle. \$30 entre les mains de M. Wheeler, le gardien de la salle, et une vingtaine de piastres que M. T. E. Roi avait perçues pour la vente d'un nombre de cartes équivalant à cette somme, formaient tout le profit de la soirée. Nous avions, nous, plus de \$150 de dépenses. A huit heures et demie, j'ai proposé à M. Wheeler de remettre l'argent qu'il avait reçu, aux personnes qui avaient acheté des billets, en l'intimant que nous jouions une pièce pour la satisfaction du public, mais il a refusé d'acquiescer à ma demande, sur ce mes associés sont partis. Il était alors de mon devoir de rendre compte à l'auditoire de ce qui venait de se passer, mais il était trop tard. D'ailleurs par le bruit que j'entendais et qui venait de l'enceinte de la salle, je craignais les insultes en me montrant sur la scène, et j'ai cru qu'il serait mieux d'offrir mes excuses par la voie de la presse.

J. ODILON ADAM.

12 mai 1853.

P. S.—Mardi soir M. Wheeler a remboursé une trentaine de piastres et je dois dire que M. T. E. Roi achevera probablement ces jours-ci de payer les \$21 piastres qu'il a perçues pour la vente de quarante deux billets d'admission.

J. O. A.

Un nouveau journal, publié en langue française, vient de paraître à Québec ; il porte pour titre : "Le Charivari" et doit churivariser tout le monde. L'occasion ne manquera certainement pas à notre nouveau confrère ; nous lui souhaitons succès et bien du plaisir dans ses expéditions churivariques.

Le journal est imprimé chez M. P. Lamoureux, se vend deux sous par numéro et n'a point de jour fixe pour la publication.

MM. O'FARRELL ET CARTIER.

—Mon cher monsieur Cartier, je viens vous faire mes adieux !

—C'en est donc fait, tu nous quittes ?

—Que voulez-vous, il le faut bien. La presse, le parlement, le peuple, tout est contre moi ! Ah ! que tout cela n'a-t-il qu'un seul gosier pour y introduire une médecine semblable à celle que je donnai à mon ami Côté !

—Bah ! ne te décourage point O'Farrell, tu iras loin, c'est Cartier qui te le dit. En attendant que vas tu faire ?

—Boire et manger.

—Et puis encore ?

—Aider mes amis à faire comme moi. Tenez, j'y pense, Alleyn, Simard et Dubord ont besoin de mes services, embrassons-nous et je cours les rejoindre.

—Encore un mot : Nous nous reverrons, n'est-ce pas ?

—Oh ! certainement ; vous êtes mon meilleur ami, puisque seul vous m'avez défendu contre tous les moutons et les rouges ! Bonjour monsieur Cartier, tenez-vous ferme sur sellette, car votre tour va bientôt venir d'être mis à la porte ! Pensez à moi et soyez plus chanceux ! *Good luck to you !*

—Quel est le député dont la première partie du nom résonne aux oreilles des ministres aussi délicieusement que leurs émoluments ; et dont le nom privé de la lettre D. et appliqué sur un nez quelconque aurait un effet progressif ?

—M. Dorion (or et orion.)

—Quel est le député qui vit continuellement avec six trépassés et qui pourtant fait beaucoup de mal aux vivants qui l'ont élu ?

—M. Simard.

—Quel est le député le plus innocent ?

—M. Bébé (Baby).

—Quel est le député qui vogue le mieux en politique ?

—M. Laberge.

John O'Farrell ne souille plus de sa présence l'enceinte législative. On dit que le ministère va prendre le deuil.

A mesure que les vieillards malfaisants disparaissent du Conseil Législatif, ce corps cherche à se populariser. Dernièrement, un de ses membres, le colonel Prince a présenté une loi pour abolir les QUALIFICATION FONCIÈRE des membres du parlement ! Courage ! les *longues bourses* vont bientôt passer de mode !

Demain est le jour fixé pour ouvrir les "soumissions" filées au Conseil-de-Ville pour la construction de la Halle du Cul-de-Sac. Il y a tout lieu de croire que MM. CHATEAUVERT et SAINT-PIERRE,

par l'entremise de leurs parents ou amis, auront cet ouvrage !!!!! Nous comprenons maintenant pourquoi ces messieurs ont gardé le silence sur la nouvelle taxe des *six sous* ! Tous les soumissionnaires devraient se trouver présents à l'ouverture des soumissions afin d'empêcher la fraude.

Les trois concurrents qui briguent l'honneur de remplacer M. Bureau, ont reçu chacun une quantité inombra...bra...bra...brable de voix ! Hier, à la clôture de la votation, M. Nadeau avait obtenu SEPT voix ! M. Hill SEPT ! (voilà deux sept de voix qui seront perdus !) et M. Moisan HUIT ! Majorité effrayante, incalculable en faveur de M. Moisan : UNE VOIX !!! *Ça promet !* comme disait M. Barthe. Vraiment MM. Alleyn, Simard et Dubord n'ont point de charité : ils devraient donner quelques unes de leurs 15 mille voix à nos trois champions !!!

Un article à propos du marché Jacques Cartier, remis faute de place.

ERRATA.—Dans notre dernier numéro, à la seconde page, troisième colonne, neuvième mot ; au lieu de *pénitencier*, lisez *pénitentier*.

M. Stanislas Hanny, sur votre demande, nous vous envoyons l'*Observateur*. C'est cinq chelins pour le journal et six sous pour la lettre que vous nous avez envoyée non affranchie.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le rédacteur,

Je vois dans un des numéros de l'*Observateur* que M. Marois a le toupet de dire qu'il n'a fait aucun profit dans ses transactions avec la Caisse d'Economie de Saint-Roch, pourquoi a-t-il donc acheté les livrets des déposants, d'abord à 15 chelins dans le louis, et ensuite, voyant que l'affaire allait bien, pourquoi les a-t-il achetés à 12s 6^{1/2} à 11s 3d et même à 10s dans le louis ?

Pourquoi M. Marois qui prétend n'avoir fait aucun profit dans cette affaire a-t-il obligé des personnes qui se trouvaient dans un besoin très pressant, non pas de prendre 15s dans le louis, mais de prendre le tiers de cette somme en marchandises ?

M. Marois peut-il prouver que c'est avec son propre argent ou avec celui des déposants (comme me l'a assuré un directeur en charge) qu'il (M. Marois) achetait les livrets des déposants ?

Répondez donc M. Marois ?

UN DÉPOSANT.

DÉCÈS.

A la Pointe-aux-Trembles, le 8 du courant, après deux mois de maladie, soufferte avec résignation, sieur Thomas Darveau, le plus ancien cultivateur de l'endroit, est mort à l'âge avancé de 92 ans et 10 mois. Il

laisse pour le regretter un grand nombre de parents et d'amis, et une épouse âgée de 88 ans à laquelle il était uni depuis 62 ans et 6 mois. L'aîné de ses enfants est âgé de 61 ans.

ADRESSE D'AFFAIRES.

A LOUER.

LE haut de cette MAISON EN BRIQUE à deux étages, située rue Richelieu, N° 56 : le dit haut comprenant cinq chambres. Prix du loyer, très modique.

S'adresser au soussigné

L. M. DARVEAU,
Notaire,
rue Richelieu, N° 36.

Québec, 17 mai 1858.

A VENDRE.

A ce bureau, la CHANSON POPULAIRE ET PATRIOTIQUE intitulée : PORTRAIT D'UN CHEVALIER, par L. M. DARVEAU. Prix 2 sous. Vraiment c'est pour rien ! Qu'on se hâte d'en acheter, car M. le chevalier Taché en a retenu 500 copies qu'il se propose d'exporter en France à bord du *Rimouski* !!!

A VENDRE.

UNE MAISON en bois et à deux étages, située au faubourg Saint-Jean, rue Richelieu. Conditions avantageuses, titres incontestables.

S'adresser au soussigné,

L. M. DARVEAU,
Notaire,

Rue Richelieu, n° 36.

10 mai 1858.

L. M. DARVEAU, NOTAIRE, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

L'OBSERVATEUR paraît une fois par semaine : le mardi. Le prix de l'abonnement est de cinq chelins par année, payables d'avance. Chaque numéro se vend quatre sous.

On s'abonne, à Québec, chez M. Hardy, libraire, rue de la Fabrique ; chez M. De-guise, droguiste, faubourg Saint-Roch, rue des Fossés ; et chez L. M. Darveau, notaire, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

A Montréal, rue Sainte Thérèse, numéro 15, chez MM. Rochon et Cherrier, libraires.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées *franches de port*, à L. M. Darveau, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

DARVEAU ET PARENT, PROPRIÉTAIRES,
L. M. DARVEAU, RÉDACTEUR.